

VALDAHON

LE JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATIONS - N°105 - JANVIER 2019

EN BREF...

Éditorial

**Chères Valdahonnaises,
Chers Valdahonnais,**

En ce début de la nouvelle année, je vous adresse avec mon conseil municipal mes meilleurs vœux de réussite et de bonne santé, à vous et à vos familles.

À l'aube de 2019, il est légitime d'exprimer une vive inquiétude sur la pérennité de nos institutions au vu de la fracture sociale et territoriale exposée par le mouvement des gilets jaunes. Il faut espérer que les futurs débats publics permettront de vivre un moment fort de respiration démocratique, hors des réseaux sociaux virtuels, avec des solutions pragmatiques mettant fin aux violences physiques et verbales.

Dans ces moments agités, pour garder un esprit sain dans un corps sain, la marche ou la course à pied sont une alternative possible, telle que vous la propose la « Une » de ce bulletin : fréquenter assidûment le parcours Vita réaménagé et enrichi d'une signalétique moderne.

Dans ce cadre champêtre, chacun pourra à la manière de Jean Giraudoux rechercher le bonheur « qui est une petite chose qu'on grignote, assis par terre au soleil ». C'est cette belle découverte que je vous souhaite pour la nouvelle année 2019.

Avec mes sentiments dévoués,

Gérard LIMAT
Maire du Valdahon



Bonne année

2019 !



Le Parcours Vita rénové



Du « Parcours Sport pour tous » de 1979 au « Parcours de Santé » de 2014 et aujourd'hui au « Parcours Vita », cet espace arboré n'a cessé d'évoluer.

À l'initiative de la commune dirigée par le maire de l'époque, Mme Denise Viennet, le parcours « Sport pour tous » a vu le jour grâce à de nombreux soutiens financiers (banques locales et divers établissements publics). C'est ainsi qu'on a pu offrir à tous un îlot forestier pour se livrer à une activité physique saine et régénératrice, utile tant aux sportifs qu'aux écoliers et aux familles.

De nombreuses rénovations ont été entreprises en 2013, puis en 2014. Simultanément, à l'initiative de la municipalité et avec l'appui de l'ONF, une piste interdite à tous les véhicules à moteur relie le parcours de santé au passage à niveau côté Épenoy, au lieu-dit « Les Essarts ». En 2018, à l'initiative des commissions Sport et Forêts, la ville de Valdahon a souhaité améliorer cet espace

en réalisant des travaux de modernisation du parcours et en adaptant une nouvelle signalétique directionnelle très visible de tous pour déterminer le bon sens de circulation. Elle a procédé également au remplacement de quelques agrès très abîmés et inutilisables.

Par ailleurs, un entretien est assuré régulièrement pour que cet espace reste en parfait état de propreté et praticable pour tous. Rappelons qu'il est fréquenté par de très nombreux randonneurs, promeneurs, sportifs...

Le printemps arrivera prochainement, c'est pourquoi la ville de Valdahon vous invite à venir nombreux découvrir ou redécouvrir cet espace de détente aménagé « de la ville à la campagne », un havre de paix...

MOMENTS FORTS DE 2018

LES NOUVEAUX

Le conseil municipal a accueilli **Annie Mesnier** en remplacement de **Cédric Thauvin**.

À noter que les élus se sont réunis 10 fois en séance plénière et ont pris 144 délibérations et 211 arrêtés.



Un nouveau commandant du 13^e RG.
Bienvenue au **Colonel Geoffroy Balsan**.



Un nouveau président au Comité de jumelage, **Michel Parrenin**.



VIE ASSOCIATIVE



Bravo au dynamique Comité des Fêtes et son président, Jacky Martin.
Succès du **comice agricole**.

Val'Centenaire 14-18 a organisé un **week-end commémoratif** exceptionnel.

Bravo à Guy Bruchon et à son équipe.



TRAVAUX



La **rénovation de l'éclairage public** va permettre une économie financière de 40%.
Les **travaux de la Chapelle du Chanoine Brachotte** sont en cours d'achèvement, ralentis toutefois par une entreprise prestataire en liquidation judiciaire.

Réfection des rues : St-Michel, du Vallon St-Michel et des Gouttottes.

CCAS

Lancement d'actions en faveur de la santé : **Mars Bleu** pour la détection du cancer colorectal et **Octobre rose** pour la prévention du cancer du sein. Ces actions ont obtenu l'adhésion du public.



ÉTAT CIVIL

73 naissances, 36 décès, 15 mariages et 31 PACS ont été enregistrés par le service État Civil.

En mars, ce dernier a également mis en place le **dispositif de recueil pour la carte d'identité et les passeports**. Depuis le 12 mars, les agents ont réalisé 1049 CNI et 693 passeports.

URBANISME

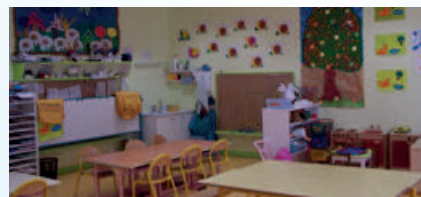


Poursuite de l'aménagement du **lotissement St-Michel**. 27 permis et 58 déclarations préalables déposés.

MARCHÉS PUBLICS

En 2018, **17 marchés publics** ont été lancés. Plus de 500 bons de commande ont été signés avec 200 fournisseurs.

SCOLAIRE / JEUNESSE



Nouveaux rythmes scolaires de la **semaine de 4 jours** décidés en 2018 et mis en place en janvier 2019.

LES SERVICES TECHNIQUES



La Ville, grâce au travail des élus et des agents, a obtenu une **2^e Fleur** (label des Villes et Villages Fleuris). La première avait été obtenue en 1983.

ANIMATIONS ET CULTURE



Un bel été musical avec la fête de la musique et les concerts du kiosque en musique tous les vendredis. Succès des nombreux rendez-vous de la saison culturelle (spectacles, conférences, ateliers...).

Le maire, Gérard Limat, accompagné de son conseil municipal, a présenté ses traditionnels vœux à la population à l'Espace Ménétrier avec une nouveauté, la diffusion d'un diaporama pour un discours tout en images.

Après un bilan positif de l'année écoulée riche en travail et en événements, le maire a tracé les grandes lignes des investissements 2019 (la liste exacte et complète sera validée lors du vote du budget en mars).

Gérard Limat a tout d'abord démontré l'attractivité de la ville puisque selon le dernier recensement de la population de Valdahon, l'INSEE a comptabilisé 5701 Valdahonnais au 1^{er} janvier 2019, une progression importante de 2,3% par rapport à 2018.



UN NOUVEAU PÉRISCOLAIRE

Le site du périscolaire (rue Denise Viennet) accueille plus de 200 enfants sur la pause méridienne.

Bien que dimensionné en théorie pour ce nombre d'enfants, dans les faits, il ne permet plus de les accueillir dans de bonnes conditions. De plus, les élèves des écoles Lavoisier sont obligés de prendre un bus pour s'y rendre et l'on constate une forte augmentation des demandes en restauration scolaire.

Les travaux de la **création d'une restauration scolaire et de salles d'activités** vont intervenir dans le 1^{er} semestre 2019. Le bâtiment sera accolé à l'école maternelle Lavoisier.

SÉCURITÉ

La vidéoprotection est un outil performant, sûr et fiable, qui complète la politique locale de prévention et de sécurité menée par la Municipalité. C'est pourquoi l'installation de **caméras de surveillance** sera développée sur certaines zones comme le parking Ménétrier, la rue Denise Viennet et le complexe sportif.



CIMETIÈRE

Devant la saturation du cimetière actuel, des travaux d'extension vont être entrepris.



ANIMATIONS 2019

Les animations habituelles et à succès comme la fête de la musique et les concerts des vendredis de l'été seront programmés.

2019 verra de nouvelles éditions avoir lieu, comme celle du **Championnat d'Europe des voitures à pédales** et celle du « **Sport dans tous ses états** ».

La Ville de Valdahon a en effet souhaité à nouveau sensibiliser le public au monde du handicap au travers d'animations sportives et culturelles. En impliquant les partenaires locaux et le monde associatif valdahonnais, une journée intergénérationnelle « Le sport dans tous ses états » est prévue le **21 septembre 2019** sur le complexe sportif de la ville. Ateliers, démonstrations, initiations et animations ludiques seront ouverts aux personnes en situation de handicap comme aux valides.

MAISON MÉDICALE

Le maire a présenté un projet privé porté par des médecins de Valdahon sous l'impulsion initiale de la Ville. Le lancement des travaux de la **Maison Médicale** dans le quartier de la Vie Neuve (proche du laboratoire d'analyses et du cabinet de radiologie) devrait avoir lieu en début d'année.

Le maire a clos son propos en remerciant chaleureusement ses collègues élus, les membres des commissions municipales, le personnel communal et les responsables associatifs pour leur investissement et le travail réalisé.

ÉCHOS DU CONSEIL

• Un nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2019-2021

Le PEDT, qui s'inscrit dans le projet éducatif global de la ville de Valdahon, vise à favoriser la réussite éducative et scolaire des enfants, à contribuer à leur épanouissement personnel et à promouvoir les droits des enfants, en se concentrant sur les temps scolaires et périscolaires des élèves de 3 à 11 ans.

Le premier Projet Éducatif Territorial co-construit par tous les acteurs concernés pour une mise en œuvre à la rentrée 2014 est rendu caduc par la modification de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours à compter du 1^{er} janvier 2019. Un nouveau PEDT a donc été rédigé et proposé à la direction des services départementaux de l'éducation nationale ainsi qu'à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, et validé par le Conseil Municipal.

Ce nouveau PEDT prend en compte la place du mercredi comme un temps de relâche dans la semaine, mais également comme espace de loisirs éducatifs, permettant ainsi sur la totalité de la semaine de veiller au respect des rythmes de vie des enfants, de leurs envies et de leur état de fatigue.



CONSÉQUENCE : changement des horaires d'accueil à Familles Rurales

Désormais, l'accueil prendra en charge les enfants **à 11h45 le midi et à 16h15 l'après-midi** à la sortie des classes.

Les parents ne pourront récupérer leurs enfants qu'**à partir de 17h15** après la fin du goûter. Les horaires du matin restent inchangés tandis que la fermeture de l'accueil le soir se fera désormais **à 19h**.

Ce changement des rythmes influe également sur **les mercredis loisirs** : Familles Rurales accueillera les enfants **le matin à partir de 7h**. Ils pourront bénéficier **à partir de 8h30** d'activités thématiques qui évolueront au cours des trimestres.

Le programme des loisirs sera désormais édité tous les semestres.



Familles Rurales FD25 - site de Valdahon
03 81 56 48 97
secretariat.valdahon@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/valdahon

Le grand débat national

À l'initiative du Président de la République, l'État engage sur tout le territoire un grand débat national. Ce débat doit permettre à chaque citoyen de faire part de son témoignage, d'exprimer ses attentes et ses propositions de solutions. Le gouvernement souhaite interroger les Français sur quatre grands thèmes :

- la fiscalité et les dépenses publiques ;
- l'organisation des services publics ;
- la transition écologique ;
- et enfin la démocratie et la citoyenneté.



Dans le cadre du grand débat national, la ville de Valdahon met à disposition de la population un recueil des expressions et des propositions des Valdahonnais.

Des formulaires d'expression seront à votre disposition en mairie et sur le site internet www.valdahon.com du 21 janvier au 15 mars.

Ce recueil sera transmis après le 15 mars, date de la fin du débat, à la Mission Grand Débat National à Paris.

Vous pouvez retrouver plus d'information sur le Grand Débat National sur le site www.granddebat.fr.

• Révision des tarifs de location de salles et services divers 2019

Les tarifs de location de salles et services divers font l'objet d'une révision applicable au 1^{er} janvier 2019.

La commission des Finances, présidée par Martine Collette, s'efforce chaque année de garantir l'équité des tarifs entre les différents usagers et de poser des règles claires quant aux différents types de réservations. Aussi, il a été décidé de **ne pas modifier les montants des tarifs communaux pour cette année.**



• Ouvertures exceptionnelles des magasins le dimanche en 2019

Dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du conseil municipal.

Le nombre de ces dimanches peut désormais aller jusqu'à douze par an. Pour 2019, à l'instar des années précédentes, il a été accepté 4 ouvertures dominicales des commerces de détail aux dates suivantes : **les dimanches 8, 15, 22 et 29 décembre 2019.**

ÉTAT CIVIL

Naissances :

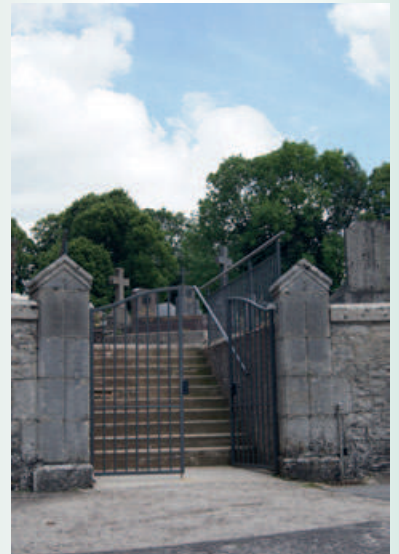
Andréa POTHIER (23/11), Thibault AYMONNIN (27/11), Aurélien DENAIS (3/12), Thomas DIOT (4/12), Ryan POUYET RUGA (19/12), Jules FORIEN (25/12), Hinatea TEVENINO (28/12).

Décès :

Jeanne BONNEFOY épouse DUCHÊNE (28/12).

DEMANDES DE CONCESSIONS SUSPENDUES

Dans l'attente de la réalisation de l'extension du cimetière prévue courant 2020, la commune ne prendra désormais plus qu'en cas de décès les demandes de concessions de terrain pour les caveaux et les caves-urnes. Les réservations seront à nouveau possibles dès que l'extension sera opérationnelle. Une information sera diffusée en temps utile.



REMERCIEMENTS



La commune a réalisé des travaux de rénovation sur les monument aux morts du cimetière et de l'Espace Ménétrier.

La **Délégation Générale du Souvenir Français** s'est engagée à participer au financement du projet d'un montant total de plus de 13000 €. Tout dernièrement, Jean-Claude Rebière, délégué départemental, a remis un chèque d'un montant de **2193 €** à Monsieur le Maire, en présence des membres locaux du Souvenir Français et de Colette Lombard, correspondante Défense.

NOUVELLES MODALITÉS DE L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

À compter du 1^{er} janvier 2019, avec l'entrée en vigueur de la loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, toute personne majeure pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les **élections européennes du 26 mai 2019**, soit le 31 mars 2019. Cette inscription se fait au moyen du formulaire Cerfa n°12669*02 accompagné des pièces permettant de justifier la nationalité, l'identité et l'attache avec la commune du demandeur. Le 31 mars étant un dimanche, **une permanence sera assurée en mairie le samedi 30 mars 2019 de 10 heures à 12 heures.**



POLICE MUNICIPALE

Déneigement

De novembre à mars, la Ville se mobilise pour pouvoir faire face aux chutes de neige. Mais sans le civisme de tous, la sécurité et le maintien de conditions correctes de déplacement ne pourraient être satisfaisantes ! Face aux chutes de neige parfois subites, il faut être prêt à réagir. C'est ce que font les services techniques municipaux qui assurent l'astreinte et le déneigement de Valdahon.

Les services de la Ville mettent tout en œuvre pour faciliter la circulation, en sachant que 47 kilomètres de voies communales ne peuvent être déneigés en quelques minutes. Il est donc nécessaire d'être patient, de modérer son allure, de prévoir un temps de déplacement plus long qu'à l'ordinaire et d'équiper son véhicule de pneus neige.

Comment déneiger sans utiliser de sel

Sortir les sels de déneigement dès les premières chutes de neige n'est pas la meilleure solution. Il existe des alternatives pour déneiger de manière écologique. Alors, comment éviter les glissades sur les trottoirs sans recourir au sel ?

Voici quelques alternatives.

Devant chez soi

1. Racler la neige

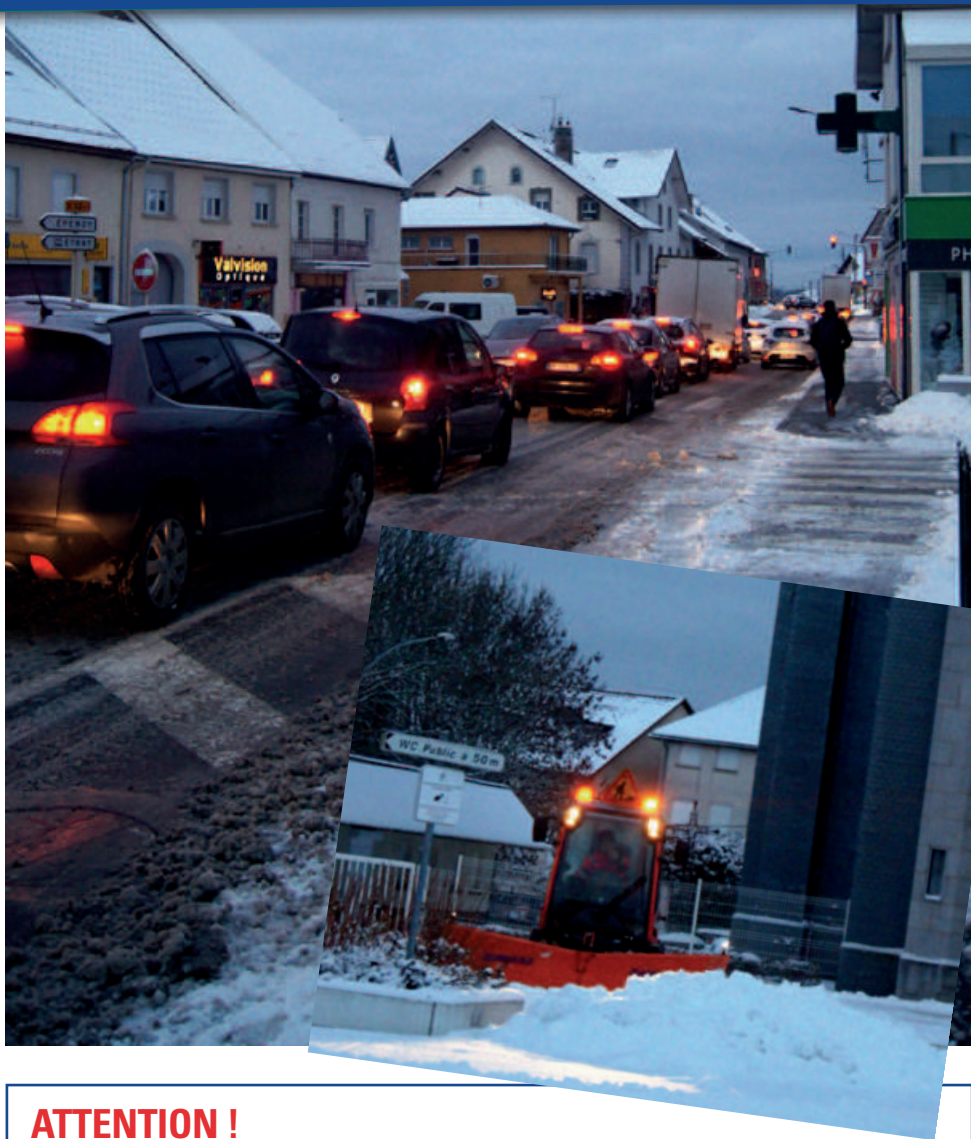
Enlever la neige mécaniquement le plus rapidement possible, avant qu'elle ne fonde, gèle et forme de la glace. Une bonne pelle et de l'huile de coude sont les outils à utiliser en premier. Ce sont aussi les plus écologiques !

2. Répandre un antidérapant

Après avoir déblayé la neige, on peut étendre de la sciure, des copeaux de bois, du sable, de la cendre (voilà un bon débouché si l'on a un poêle)... Le but est d'accrocher sous les chaussures ou les pneus pour limiter la glisse.

3. Saler de manière efficace

Le sel n'est à utiliser qu'en dernier recours. On répand le sel sur une surface où la neige a déjà été raclée. Mettre du sel sur une trop grande quantité de neige ou de glace provoque, en plus de la fonte, une baisse de température qui peut favoriser la formation d'une couche de glace.



ATTENTION !

Obligation est donnée aux riverains, qu'ils soient locataires, propriétaires, commerçants... d'enlever la neige et le verglas de la partie du trottoir qui borde leur habitation ou leur terrain, de manière à créer un passage pour les piétons. De plus, on engage sa responsabilité civile et pénale si un voisin ou un passant se blesse en glissant sur le trottoir. Rappelons enfin que, dans un immeuble collectif, l'obligation de déneigement incombe au syndicat des copropriétaires qui, en pratique, fera réaliser le travail par un gardien, un employé ou un prestataire chargé de l'entretien de l'immeuble.



Il est interdit aux automobilistes de stationner en bordure de chaussée et sur les trottoirs pour ne pas gêner les services de déneigement.

PRENEZ GARDE AUX ESCROQUERIES

Démarchage à domicile

Si des démarcheurs se présentent à votre domicile et se prétendent mandatés par la mairie, nous vous conseillons la plus grande prudence. La mairie ne cautionne aucun démarchage commercial à domicile et vous recommande de ne signer aucun document.

Les faux recensements

Chaque intervention doit être réalisée par une personne habilitée munie de sa carte professionnelle. N'hésitez pas à la lui demander. Et en cas de doute, contactez la police municipale.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé, un courrier du maire mentionnant le nom de votre agent recenseur aura été déposé dans votre boîte aux lettres.

Fausse publicités / Plaquettes de numéros utiles

Les petites fiches cartonnées, parfois tricolores, qui se font passer pour des publications municipales et qui proposent des numéros utiles (mairie, pompiers, serruriers, plombiers...) sont bien souvent distribuées par des sociétés de dépannage d'urgence à domicile qui surfacturent leurs prestations.

Certaines sociétés peuvent également démarcher les commerçants afin de leur proposer de faux encarts publicitaires sur les supports de la ville.



EN JANVIER

**SAMEDI 26 (20h30)
ET DIMANCHE 27 JANVIER (15h30)**
Les arts Scène - Espace Ménétrier

La troupe de théâtre de Valdahon « Les Arts Scène » joue « Larguez les Amarres ! », une comédie en 3 actes de Jean Claude Martineau.

*Billetterie associative sur place
Au profit de l'association « le LISERON »*

À LA BIBLIOTHÈQUE

SAMEDI 26 JANVIER
14h : Atelier « numérique »

Séance ouverte aux ados/adultes (inscription gratuite et obligatoire). Chacun devient créateur poétique et numérique du paysage qui nous entoure en intégrant des icônes sur ses photos, grâce à une application smartphone.

JEUDI 31 JANVIER
18h : « Speed-booking »

Ouvert à tous. Sur le modèle du speed-dating, les participants disposent de quelques minutes pour convaincre leur partenaire de lire son livre coup de cœur.

AN CINÉMA PAX

Ciné-ma différence
« Le cinéma, c'est pour tout le monde »

Des séances de cinéma tout public, adaptées pour les personnes dont le handicap peut entraîner des troubles du comportement.

Présence de bénévoles / Information de l'ensemble du public / Son modéré / Lumière éteinte doucement / Absence de publicité et de bandes annonces.

*Pour connaître les films projetés :
www.cinepax.fr - Facebook : @cine pax*

LUNDI 28 JANVIER
Soirée échange Régénération

Le Cinéma de Valdahon accueillera le réalisateur Alex Ferrini qui viendra débattre après la projection de son dernier film documentaire « Régénération ».

Ce film propose des éléments de réponse à travers des témoignages de personnes ayant vécu une régénération physique et psychique ; elles nous livrent leur point de vue sur leur changement de cadre et de philosophie de vie, sur leur relation à la spiritualité, à la nature, à l'alimentation et à la santé.

Ciné + goûter

Avec l'ADMR, chaque dernier mercredi du mois, est organisée pour les plus de 60 ans une séance de cinéma (film actuel) avec un temps convivial de goûter.

*Tarif : 7€ tout compris
(transport, cinéma et goûter)
5€ pour les clients des services ADMR
Inscription au 03 81 56 22 44*

Dans le cadre des conférences du jeudi,
la Ville du Valdahon vous propose

JEUDI 24 JANVIER

A 20H

ESPACE MENETRIER VALDAHON



POUR TOUT SAVOIR SUR

« Bien manger, c'est déjà aller mieux ! Une question d'équilibre »

Avec **Emilie JACOT**
Animatrice de l'atelier nutrition et

David MUSSY,
nutritionniste à Valdahon

Impression par nos soins

Saison culturelle 2018-2019 de la Ville de Valdahon **Entrée libre**

EN FÉVRIER

MARDI 5 FÉVRIER

Espace Ménétrier à 18h
Hic & Nunc - Théâtre de Sartrouville et des Yvelines - CDN

Librement inspirée de Candide de Voltaire, cette pièce raconte le voyage initiatique d'un Candide d'aujourd'hui, jeune apatride en exil, confronté aux codes et tourments de notre monde contemporain. Camille Rocailleux s'empare de ce joyeux voyage écrit par l'auteure jeunesse Estelle Savasta et en propose une mise en scène qui mêle texte, musique, voix lyrique, beatbox et bruitages.

À partir de 9 ans.

Tarifs : 8€ - Tarif réduit : 5€

Infos et réservations :

Côté Cour - Laure Blanchet 03 84 35 12 12

ou lblanchet@cotecour.fr

www.cotecour.fr



Ce spectacle vous est proposé par Côté Cour, scène conventionnée Art, enfance, jeunesse, scène itinérante en Franche-Comté.

En partenariat avec la ville de Valdahon et dans le cadre de la Saison numérique #3 du Département du Doubs.

JEUDI 7 FÉVRIER - Espace Ménétrier - 20h

« L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) »
avec l'association France AVC - antenne du Doubs par le Docteur Benjamin Bouamra, médecin du réseau des urgences neurologiques de Franche-Comté

Les circonstances, les conséquences, la prise en charge et les facteurs de risques. L'AVC est une pathologie fréquente, aux multiples aspects. Mieux le comprendre vous aidera à mieux en gérer les conséquences. Le nombre de personnes atteintes en France est estimé à 500 000 tandis que celui des nouveaux cas annuels est évalué à 150 000.

SAMEDI 23 FÉVRIER

Espace Ménétrier à 20h30

Théâtre et chanson

« La (ré)veillée de la patrouille des castors »
avec la C^{ie} de la Roulotte Ruche



Ils sont quatre, ils ont quarante ans, ils sont pleins de bonne volonté et ont de l'enthousiasme à revendre ! Nostalgiques de leurs jeunes années chez les scouts, Stéphanie, Benoît, Michel et Jean-Philippe ont décidé d'apporter le bonheur en chantant et en jouant de la guitare. Une fois le campement installé et tous les habitants rassemblés, les voilà fin prêts pour démarrer la (ré)veillée, pour trouver plein de belles causes à défendre et pour vivre le frisson d'une grande aventure collective. Et pourquoi pas... Changer le monde ? Ensemble !

Billetterie communale

à la Maison de Services au Public et sur place

*Adulte : 5€ / Gratuit : -18 ans et détenteur de la carte
avantage jeunes et son accompagnant*

À LA BIBLIOTHÈQUE

À PARTIR DE FÉVRIER

Exposition sur « La calligraphie »

Les origines de la calligraphie sont multiples et il en existe de différents styles : chinoise, latine, orientale... Un panorama de cet art retrace l'histoire de la calligraphie.

Une sélection exceptionnelle de livres traitant ce sujet seront prêtés. *En collaboration avec la Médiathèque Départementale du Jura.*

SAMEDI 2 FÉVRIER

Atelier calligraphie - à 10h et à 14h30

Anne-Lise Blanchet, spécialiste de la calligraphie, montrera aux petits et grands les techniques et la beauté de cet art de l'écriture. *En collaboration avec l'association Post-scriptum.* (2 séances distinctes d'initiation) - *Tout public.*

Inscription obligatoire au 03 81 26 04 12

VIE ASSOCIATIVE

• Résultats du Téléthon

Pour l'édition 2018 du Téléthon, voici les principales recettes :

- recettes des activités proposées par les bénévoles et les associations : **4809 €**.
- dons (particuliers, associations, SIS, Cinéma Pax, Unyon des commerçants, Beauséjour-Malpommiers...) : **1792 €**.

Merci à tous les participants et aux généreux donateurs pour la somme totale obtenue, soit **6601 €**.

Les résultats thématiques et internet seront connus en milieu d'année.



Christian Parrenin a remis un chèque de 1000 € à Christel Bulthé, trésorier du Téléthon à Valdahon en présence des maires adjointes Colette Lombard et Patricia Lime.

Merci à SIS pour sa fidélité et son soutien au Téléthon. En effet, depuis plusieurs années, SIS répond favorablement au défi lancé par la commission jeunesse.

• Nouveau bureau au Valdahon Karaté-Do

Sandrine Grosselin a pris la tête de l'association de Karaté et succède à **Emmanuel Roussel** qui a œuvré de nombreuses années en tant que président et en développant l'activité du karaté à Valdahon. Il reste vice-président.

• SOS Hiver

du Secours Catholique

Le secours catholique réalise chaque année une collecte en porte à porte avec l'autorisation de la préfecture pour venir en aide aux personnes en difficulté et situation de précarité. Elle se déroulera les **vendredi 1^{er} et samedi 2 février** dans tous les villages du plateau de Valdahon.

Les responsables de l'équipe de Valdahon, Béatrice et Léon, vous demandent de réserver un bon accueil aux bénévoles qui se présenteront à votre domicile et vous remercier par avance de votre générosité. Cette collecte permet de venir en aide à près de 130 familles de notre secteur dont 50 familles monoparentales, ce qui représente un ensemble de 96 enfants, 35 familles avec 80 enfants et 45 personnes seules. Les aides financières ont déjà été de 12 225 € et 972 colis alimentaires ont été distribués. À noter que c'est plus d'une centaine de bénévoles qui se mobilisent pour cette opération qui nécessite une grande disponibilité et un vrai effort d'humilité.

Pour rappel, le Secours Catholique accueille des personnes fragilisées en organisant des temps de rencontre, d'accueil et d'écoute autour d'un café ou à la boutique. Les bénévoles réalisent de l'accompagnement scolaire dans 14 foyers, sans oublier l'accueil familial de vacances qui a permis à 37 enfants de passer un séjour dans des familles ou des structures de loisirs. L'action se concrétise en lien étroit avec les travailleurs sociaux et de nombreux partenaires comme la Croix-Rouge, le CCFD, Emmaüs, le Lions Club, la paroisse et les commerces.

• Les Rencontres Santé

L'Amicale pour le Don du Sang de Valdahon vous invite à une conférence/débat sur la phytothérapie et l'aromathérapie animée par **Olivier Tissot**, Docteur en Pharmacie à Ornans le **vendredi 8 février** à 20h à l'Espace Ménétrier.

Entrée gratuite - Tout public
Contact : Daniel Feuvrier 03 81 56 26 01

BILLET DE LA MINORITÉ

Fin d'année en beauté avec l'obtention de notre 2^e fleur ! Nous adressons toutes nos félicitations aux services techniques et aux élus qui ont œuvré depuis plusieurs années pour embellir notre commune dans le cadre du développement durable avec les différentes actions et animations mises en œuvre pour un respect total de l'environnement. Levez les yeux et vous verrez la magie de Noël avec ces nouveaux décors de lumière qui font rêver petits et grands. Merci aux services techniques et aux élus qui ont fait un travail remarquable.

Très beau concert de Noël en l'église de Vernier Fontaine. Toutes nos félicitations à cette chorale et à toutes nos animations de fin d'année (marché de Noël, bibliothèque, théâtre, ateliers...).

L'année 2018 s'est aussi terminée avec des violences inédites. De justes revendications que tous les partis politiques ont occultées depuis de nombreuses années. Le monde change et la politique doit aussi changer. Le souhait d'une démocratie participative semble émerger. Toutes nos pensées vont aussi vers ces familles endeuillées lors de l'attentat de Strasbourg. Cette année 2019 doit être le symbole de paix et de dialogue, et de beaux projets pour notre commune ! Merci aussi à toutes nos associations qui améliorent la qualité de vie de nos citoyens. Nous vous souhaitons une belle et heureuse nouvelle année 2019 en espérant que les projets qui vous sont très chers se réalisent. Tous nos vœux de bonne santé.

Bien à vous

Sylvie le Hir, conseillère départementale, et son équipe

AGENDA



JEUDI 24 JANVIER

Conférence à 20h à l'Espace Ménétrier sur « Bien manger, c'est déjà aller mieux ! Une question d'équilibre ».

SAMEDI 26 JANVIER

Atelier numérique à la bibliothèque municipale de 14h à 16h. Inscription au 03 81 26 04 12.

SAMEDI 26 (20H30)

ET DIMANCHE 27 JANVIER (15H30)

Espace Ménétrier
« Les Arts Scène » jouent « Larguez les Amarres ! », une comédie en 3 actes de Jean Claude Martineau. Billetterie associative sur place.

DIMANCHE 27 JANVIER

- Vide-grenier organisé par le Football Club dans le gymnase Pierre Nicot à 8h. Inscription : <https://vide-grenier.org> ou au 06 09 44 20 66.
- Rando du Dahon : ½ journée, randonnée et galette à Valdahon.

JEUDI 31 JANVIER

- De 16h à 19h30 à l'Espace Ménétrier : collecte de sang.
- À 18h à la bibliothèque municipale, « Speed-booking ». Ouvert à tous.

VENDREDI 1^{ER} ET SAMEDI 2 FÉVRIER

Collecte SOS Hiver du Secours Catholique.

SAMEDI 2 FÉVRIER

- Remise des trophées sportifs 2018 par la municipalité à l'Espace Ménétrier à 17h.
- Atelier calligraphie organisé par la bibliothèque municipale.

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 FÉVRIER

Week-end de Rando du Dahon : raquettes aux Granges Bailly. Inscription au 06 87 03 59 30.

JEUDI 7 FÉVRIER

Conférence de la saison culturelle à 20h à l'Espace Ménétrier sur « L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) ».

VENDREDI 8 FÉVRIER

AG de l'Amicale pour le Don du Sang de Valdahon à 19h à l'Espace Ménétrier, suivie à 20h d'une conférence animée par le Dr Tissot.

SAMEDI 9 FÉVRIER

Loto animé par Nathalie et organisé à l'Espace Ménétrier par l'association Deux Croches Noire. Ouverture des portes dès 19h et début du jeu à 20h30.

DIMANCHE 10 FÉVRIER

Rando du Dahon : raquettes. Rens. au 06 87 03 59 30.

JEUDI 14 FÉVRIER

Foire mensuelle.

SAMEDI 16 FÉVRIER

AG du Moto-Club à l'Espace Ménétrier à 17h.